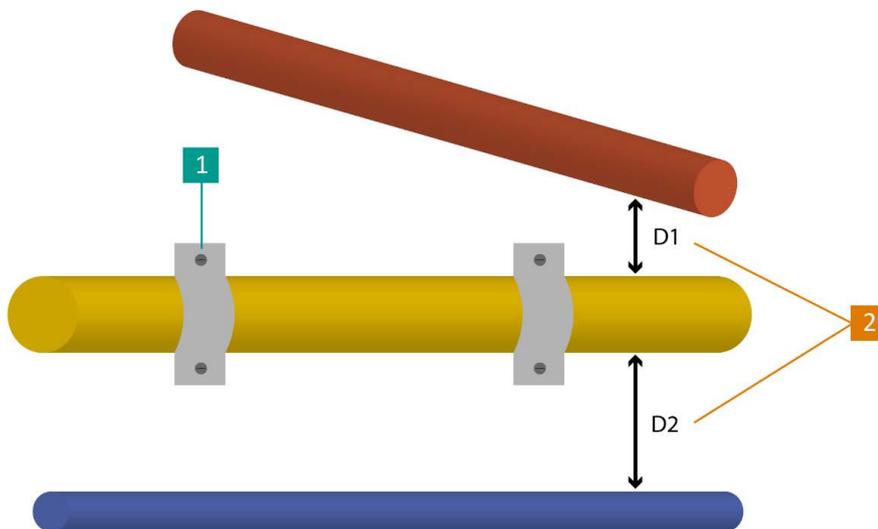


FICHE GAZ N°2

Canalisations en élévations

PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES :

L'extrait du guide Installations de Gaz précise que les tuyauteries de gaz en élévation doivent être implantées à une distance minimum de 3 cm en parcours parallèle et 1 cm aux croisements de toute autre canalisation.



1 : Il est obligatoire de fixer une tuyauterie en cuivre par le biais de colliers isolants, SAUF si ces derniers sont en laiton ou en cuivre.

2 : En élévation, la distance à respecter entre les canalisations de gaz et les canalisations véhiculant un autre fluide est :

- 3 cm en parcours parallèle (D2)
- 1 cm au croisement (D1)

Commande et saisie
de certificats de conformité gaz
en ligne sur www.copraudit.com

Vous retrouverez l'ensemble des
FICHES GAZ sur notre site internet :
www.copraudit.com